COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Heudreville-sur-Eure et Acquigny à nouveau reliées par le pont ferroviaire réhabilité

21 Novembre 2023

A l'abandon depuis plus de 30 ans, le viaduc de Saint-Mauxe a retrouvé de sa superbe. Ce pont métallique situé près du lac de l'Onglais sur la commune d'Acquigny a bénéficié d'une restauration de qualité qui a fait l'objet d'une distinction au concours des Rubans du patrimoine. Un ouvrage d'art chargé d'histoire réhabilité, nouvel axe de mobilités douces pour les usagers et touristes du territoire.

Le contexte de l'opération

Le pont du site naturel classé du lac de l'Onglais à Acquigny, communément appelé viaduc de Saint-Mauxe, est un pont métallique d'une longueur de 50 mètres qui enjambe l'Eure depuis 1906. Détruit pendant la seconde guerre mondiale et reconstruit en partie en 1946, il permettait le passage de la voie ferrée pour la ligne Dreux-Acquigny. Rétrocédé à la commune d'Acquigny en 1985 par la SNCF, le pont n'avait pas fait l'objet d'entretien pendant plus de 30 ans et son franchissement avait ainsi été interdit depuis 10 ans, en raison de la corrosion qui menaçait l'intégrité de sa structure. Avec son architecture métallique de type Eiffel, ce témoin majeur du passé industriel du territoire était le point d'accès piétons au clos Saint-Mauxe, récemment rénové. Pour ces différentes raisons, l'Agglo Seine-Eure a souhaité mettre en sécurité cet ouvrage, valoriser ce patrimoine méconnu et permettre au plus grand nombre de le (re)découvrir.

Un chantier en deux temps

La dé-végétalisation de l'ouvrage et de ses abords s'est imposée avant tout. Puis un nettoyage complet du sol (retrait de gravats, détritus, terre) a été nécessaire. La structure métallique, fortement corrodée, a totalement été rénovée. Les garde-corps, non conformes et dont certains étaient arrachés, ont été remplacés. Les derniers travaux de peinture datant des années 1970, l'ouvrage a également été entièrement repeint, pour protéger la structure de la corrosion et lui redonner son allure d'époque.

Certains travaux sont venus s'ajouter à ceux initialement prévus :

- La pose d'un platelage métallique (au lieu du béton), permettant une solution cohérente avec le caractère patrimonial de l'ouvrage, et un niveau de finition identique à l'existant. Cette alternative a induit des études supplémentaires, notamment des notes de calcul pour le passage de véhicules.
- L'avancement du chantier a permis de découvrir des pièces métalliques (plats positionnés entre le platelage et les poutres) très corrodées, ce qui n'était pas prévisible au départ. Des réparations métalliques non prévues initialement ont donc été mise œuvre. 13 plats ont été identifiés comme défaillants à accueillir le platelage et les enrobés.

Respect de l'environnement et utilité sociale

La restauration du pont d'Acquigny a été menée avec une forte prise en compte des aspects environnementaux : les techniques de désamiantage de l'ouvrage ont été strictes et conformes à la réglementation afin de préserver la santé des intervenants, de la faune et de la flore.

Par ailleurs, il était important pour l'Agglo Seine-Eure d'inscrire ce projet dans une forte dynamique d'insertion professionnelle. Le chantier a ainsi servi de tremplin à 3 personnes en insertion qui y ont travaillé 447 heures en cumulé.

Un nouveau souffle pour la vie touristique locale

La réouverture du pont a permis de relier 2 tronçons de voie verte existants de part et d'autre de la rivière. Les promeneurs habitués au parcours autour du lac ont ainsi l'occasion de découvrir un nouveau chemin, plus forestier, et peuvent redécouvrir un élément de patrimoine trop longtemps oublié car inaccessible.
Un panneau de présentation du pont ferroviaire a été installé afin de sensibiliser les visiteurs du Lac de l'Onglais à son histoire.
Par ailleurs, le pont d'Acquigny verra passer, à compter de 2024, la véloroute V41 reliant Poses à Mont-de-Marsan, dans les Landes. Cet axe rouvert aux cyclistes et aux piétons est une étape supplémentaire dans l'engagement de l'Agglo Seine-Eure pour le développement des mobilités douces.

Un projet patrimonial récompensé

La qualité du projet de rénovation ainsi que l'ensemble des engagements associés ont été reconnus par la Fondation du Patrimoine, la Fédération Française des Bâtiments de l'Eure et l'association des maires de France. L'opération a ainsi obtenu le prix départemental des rubans du patrimoine 2023.
Lancé en 1994 sous le nom de « Villes et Villages gagnants », le concours les rubans du Patrimoine distingue et récompense des communes et intercommunalités ayant réalisé des opérations de réhabilitation, de restauration ou de mise en valeur de leur patrimoine bâti.

L'Agglo Seine-Eure œuvre depuis 2017 à la valorisation de son patrimoine, par son engagement dans le soutien à de nombreux chantiers de restauration. Le pont d'Acquigny est un témoin majeur du passé industriel du territoire et son architecture métallique en fait un ouvrage digne d'intérêt à conserver. De plus, les habitants et visiteurs sont très attachés à ce pont, sur lequel se trouve la voie verte conduisant à Heudreville sur Eure. Outre l'engagement de l'Agglo à mettre en sécurité cet ouvrage, il s'agissait aussi de valoriser ce patrimoine méconnu et de permettre au plus grand nombre de le (re)découvrir.

Les acteurs du chantier

Planning : travaux entre mars et octobre 2022.

Budget : 1 030 861 € HT dont :

- 584 199 € HT pour l'Agglo Seine-Eure (57 %)
- 396 662 € HT pour la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) (38 %)
- 50 000 € HT de mécénat, par la fondation TotalEnergies via la Fondation du Patrimoine (5 %)

Parties prenantes :

Le projet a mobilisé la commune d'Acquigny, de nombreux services de l'Agglo Seine-Eure (mobilités/voirie, tourisme, patrimoine, insertion, cycle de l'eau), la DDTM, la commune d'Heudreville-sur-Eure, ainsi que plusieurs entreprises : la société SIPARTECH (opérateur européen d'infrastructures télécoms de fibres optiques), les entreprises de génie civil LASSARAT et MANANG, TOPO ETUDES en qualité de coordinateur sécurité, le CEREMA comme contrôleur extérieur, l'entreprise de travail temporaire d'insertion HUMANDO. Le club de canoë-kayak a également pris part aux échanges afin de proposer des aménagements temporaires aux kayakistes (le passage sous le pont étant impossible durant le chantier).

À PROPOS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SEINE-EURE

L'Agglomération Seine-Eure est située à 30 minutes de Rouen, 1h de Paris et 1h de la mer. Elle compte 60 communes, avec près de 103 285 habitants. Premier pôle économique du Département de l'Eure, avec un environnement industriel fort de multiples expertises comptant plus de 1 500 entreprises. Ce territoire à Haute Qualité de Vie en Normandie dispose de nombreuses infrastructures : 3 gares SNCF, autoroutes A 13 et A 154, un parc des loisirs, les centres aquatiques intercommunaux Caséo et Aquaval, et la patinoire intercommunale Glacéo.

CONTACT PRESSE - Direction de la valorisation du territoire et de la communication

Giovanna Berdeaux - Chargée des relations presse et médias
02 76 46 03 54 / 06 72 61 30 06 - giovanna.berdeaux@seine-eure.com